

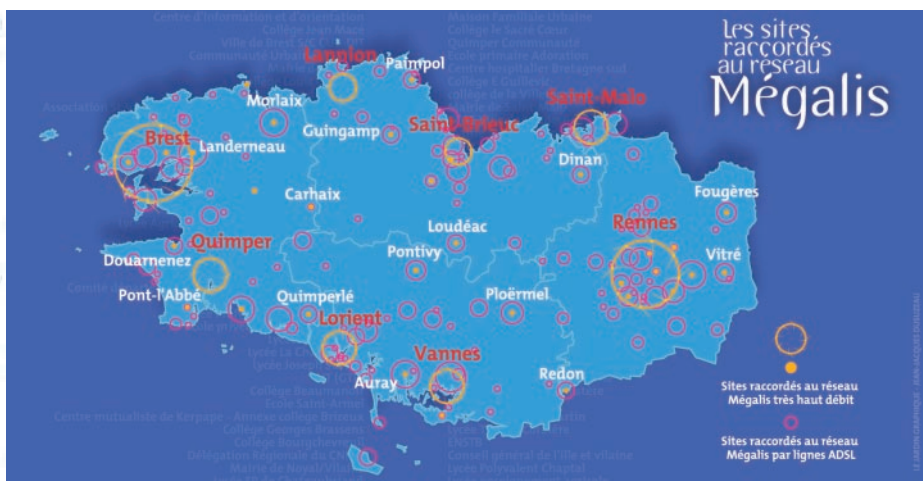
# En cas d'arrêt de Mégalis, quelles conséquences ?

## Pour les établissements du 1er périmètre

- Un niveau de qualité de services offerts difficile à retrouver (réseau privé virtuel, visioconférence... pour la santé notamment).
- Des incidences juridiques et organisationnelles conséquentes, de mutualisation des besoins, d'organisation de la commande publique, de continuité de services et de délai de mise en œuvre d'une nouvelle solution.
- La difficulté pour certains établissements d'accéder à des offres de services financièrement équivalentes à celles de Mégalis.
- Des incidences sur la cohérence régionale construite par le Syndicat Mixte concernant :
  - les échanges interrégionaux (enseignement supérieur et recherche, santé...)
  - le taux de connectivité des établissements déployant des services publics
  - le sentiment communautaire
  - la dynamique de développement des usages (ESR, télémédecine par exemple).

## Pour les établissements du 2nd périmètre

- La difficulté de retrouver des services offerts (filtrage URL, Relais SMTP...) équivalents à ceux de Mégalis en terme de tarifs, de qualité et de mise en service.
- Des incidences juridiques et organisationnelles non négligeables en terme de coordination, d'organisation de la commande publique, de gestion administrative et de continuité de services.
- Une difficulté à financer des services équivalents à ceux déployés par Mégalis tout en assurant une péréquation au niveau du territoire.
- Des incidences sur la cohérence régionale construite par le Syndicat Mixte concernant :
  - le taux de connectivité des établissements déployant des services publics
  - le sentiment communautaire.



## Etude de bilan réalisée par le Cabinet O'Malley Consulting

Le cabinet d'études a conduit l'ensemble de l'étude et des enquêtes auprès de différents interlocuteurs en utilisant des modes variés d'interview :

- Collecte des informations auprès du Syndicat mixte et étude documentaire
- Entretien avec l'opérateur France Télécom
- 1262 établissements (112 établissements du premier périmètre et 1150 sites du second périmètre) ont été sollicités dans le cadre de l'enquête
  - ▶ Au total, 111 établissements ont répondu par écrit à un questionnaire : 57 établissements du premier périmètre et 44 établissements du second périmètre (représentant 421 sites)

- ▶ Les représentants de 31 établissements des deux périmètres ont été interrogés au cours d'entretiens directs

## Info

Pour plus d'information :  
 Syndicat mixte Megalis Bretagne  
 11, rue du Clos Courtel  
 35700 RENNES  
 • Tél. 02 99 12 51 55  
 • Fax : 02 99 12 51 37  
 Mail : info@megalis.org  
<http://www.megalis.org>

## Edito

A la fin de l'année 2006, l'actuel réseau Mégalis arrivera à son terme et dans les mois qui viennent, les collectivités qui en ont décidé la création – la Région Bretagne en particulier – définiront de nouvelles orientations.

Pour dégager ces perspectives, chacun convient de la nécessité de procéder à un bilan et, dans ce domaine complexe, la pluralité des évaluations constitue un atout.

Les membres du Comité syndical de Mégalis ont donc souhaité y apporter leur contribution, cela en sollicitant une étude auprès du Cabinet O'Malley Consulting.

Celle-ci recense les forces et faiblesses du réseau Mégalis, tant d'un point de vue technique que financier, stratégique et économique.

Par ailleurs, à ma demande, plusieurs représentants de collectivités m'ont livré leur propre analyse et leurs attentes.

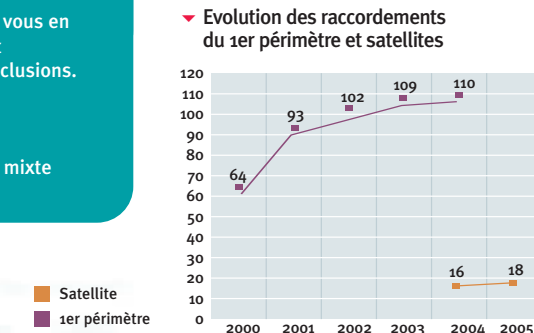
Cette plaquette vise à vous en restituer clairement et succinctement les conclusions.

Bonne lecture.

Eric BERROCHE,  
 Président du Syndicat mixte  
 Mégalis Bretagne



■ Satellite  
 ■ 1er périmètre

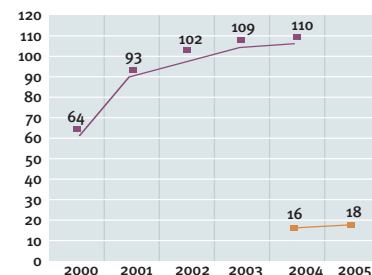


Mégalis, réseau régional de services à haut débit, a été créé en octobre 1999 à destination de l'ensemble des entités publiques bretonnes.

## Véritable outil d'aménagement du territoire, il dessert :

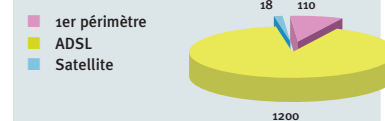
- 110 établissements dits du 1er périmètre raccordés à très haut débit via fibres optiques : Universités et centres de recherche, centres hospitaliers, collectivités...
- 1200 établissements dits du second périmètre via la technologie DSL : Lycées, collèges, écoles, Mairies, bibliothèques, offices de tourisme, hôpitaux locaux ...
- 18 établissements, situés en zone rurale non couverte par l'ADSL, raccordés via le satellite.

## Evolution des raccordements du 1er périmètre et satellites

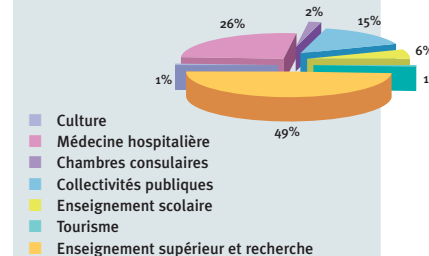


# A l'heure du bilan

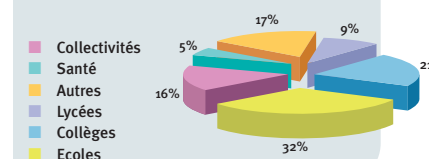
## Nombre de raccordements par type de technologies



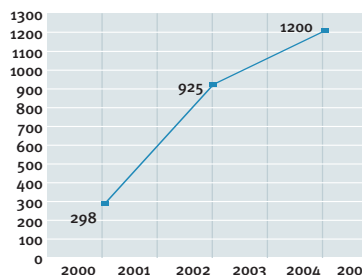
## Répartition des sites 1er périmètre selon la communauté d'appartenance (en%)



## Répartition des sites 2nd périmètre selon la communauté d'appartenance (en%)



## Evolution des raccordements ADSL



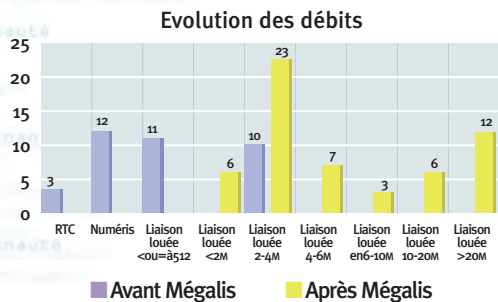


# Bilan de Mégalis Bretagne

## Une forte adhésion des utilisateurs au projet Mégalis motivée par :

- l'appartenance à une communauté d'intérêt général
- le coût du service
- les besoins d'échange de données

## Une augmentation significative des débits



## Le raccordement de tous les établissements quelle que soit leur implantation

## Une satisfaction de plus de 85 % des établissements interrogés concernant le rôle d'accompagnement joué par le syndicat mixte

- clarté des offres d'accès proposées
- un accompagnement jugé adapté aux attentes des établissements

Cela malgré quelques difficultés dans la mise en œuvre de leur raccordement du fait de problèmes techniques (67 % des cas) ou d'un manque de disponibilité de l'opérateur.

## Un rapport coût / service rendu vécu différemment en fonction des établissements

- Contribution financière en adéquation avec le débit alloué pour le premier périmètre bien que le coût lié à l'évolution de la bande passante semble être un frein au développement des usages et des services.
- Analyse plus tranchée des établissements du second périmètre reposant sur une **comparaison erronée entre le coût du service global proposé par Mégalis (accès et service associé) et les offres publicitaires des opérateurs du marché.**

## Un débit disponible répondant aux besoins des établissements

- Une satisfaction en moyenne de 73 % pour les deux périmètres, confirmée par les mesures métrologiques.

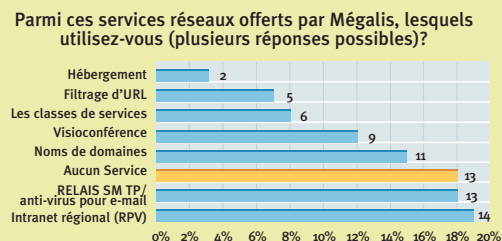
## Peu d'échanges interrégionaux

- Au regard des mesures métrologiques, **une sous utilisation de la bande passante interrégionale (40 Mb/s)** est notable bien que 75 % des établissements bretons affirment échanger des données avec leurs homologues ligériens.

## Une satisfaction au regard des services offerts par Mégalis

- 55 % du premier périmètre et 80 % du second périmètre sont satisfaits des services proposés par Mégalis malgré des problèmes de connexion jugés trop nombreux.
- Un service **Intranet ou Extranet Régional (RPV) très fortement utilisé par le premier périmètre** (santé, collectivité) dans un souci de sécurisation de l'échange des données.
- Un service de visioconférence largement utilisé par les établissements de santé et de l'enseignement supérieur pour les besoins de la télémédecine et du téléenseignement.
- Un service de filtrage URL associé à l'offre de raccordement fortement prisé par les établissements du second périmètre (écoles, collèges et lycées).

### Services utilisés pour les sites du 1er périmètre ayant participé à l'enquête :



## Tout cela n'empêchant pas les établissements de développer leurs propres services

- Services de sécurité (antivirus, firewall), de gestion interne des utilisateurs, de service d'annuaire.

## Des besoins futurs clairement exprimés

- Une augmentation des débits jugée nécessaire pour 44 % des établissements afin de faire face à une augmentation du nombre d'utilisateurs.
- La mise en œuvre de nouveaux services telle que la visioconférence afin de favoriser l'échange de données et de nouvelles pratiques ou encore le déploiement de la téléphonie sur IP.

## Un bilan positif de l'action du Syndicat mixte

- Pour 72% des établissements du premier périmètre et 55% des établissements du second périmètre, Mégalis a su répondre à leurs attentes.
- Le principal reproche relève de la difficulté à joindre les interlocuteurs adéquats auprès de l'opérateur pour souscrire de nouveaux services ou augmenter le débit alors même que seul le syndicat mixte est en mesure d'accéder à leur demande. Soulignons que

les utilisateurs mettent rarement en cause la disponibilité des responsables du Syndicat mixte.

- D'autres reproches d'ordre technique ont été exprimés essentiellement par les établissements du premier périmètre : les interruptions de connexions et le délai de rétablissement des services. Le second périmètre souhaite pour sa part un accompagnement pédagogique plus important et d'avantage de réunions d'information.

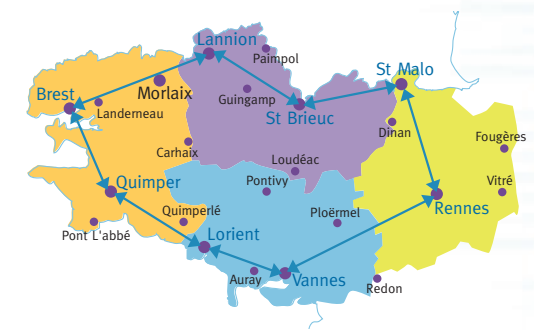
## Impact de Mégalis sur le développement économique et l'aménagement numérique de la Bretagne

### Mégalis a permis :

- de dynamiser le développement des TIC dans notre région en mutualisant les coûts et en assurant pour les universités, les établissements d'enseignement, le secteur hospitalier et les collectivités, la couverture maximum du territoire.
- de contribuer à l'instauration d'une culture TIC partagée par tous les établissements raccordés au réseau et d'un fort sentiment communautaire.

Sur le volet économique, si Mégalis a conforté la présence et le savoir-faire de France Télécom en Bretagne, il a également favorisé l'essor d'entreprises locales sous-traitantes de l'opérateur historique, notamment celles qui ont été associées à la construction des réseaux métropolitains. Par l'ouverture de ces réseaux aux opérateurs

alternatifs, Mégalis a permis l'arrivée d'offres à très haut débit sur les villes d'accueil des Points d'Accès Métropolitains.



Toutefois, on peut regretter que Mégalis n'ait pas favorisé l'arrivée des offres des opérateurs alternatifs sur l'ensemble du territoire, notamment au niveau du dégroupage. A sa décharge rappelons que, eu égard à la durée du marché initial, la Bretagne ne pouvait pas bénéficier de l'effet de levier de la commande publique - constaté dans plusieurs régions en 2002-2003 - et d'allotir les prestations de façon à favoriser l'exercice de la concurrence entre les opérateurs.